

23.2.2004



PREFECTURE DU PAS-DE-CALAIS

DIRECTION DU CADRE DE VIE ET DE LA CITOYENNETÉ
BUREAU DE L'URBANISME ET DE LA PROTECTION DU PATRIMOINE

Arrêté prononçant l'inscription sur l'inventaire
supplémentaire à la liste des objets mobiliers classés

LE PREFET DU PAS-DE-CALAIS
Chevalier de la Légion d'Honneur,
Officier de l'Ordre National du Mérite

VU :

la loi du 31 décembre 1913 modifiée sur les monuments historiques et notamment son article 24 bis ;

le décret n° 71-858 du 19 octobre 1971 modifié pris pour l'application de la loi n° 70-1219 du 23 décembre 1970 modifiant et complétant la loi du 31 décembre 1913 sur les monuments historiques ;

l'avis du 27 novembre 2003 de la Commission Départementale des Objets Mobiliers (C.D.O.M.) ;

l'arrêté préfectoral n° 02-10-332 du 25 avril 2002 portant délégation de signature ;

Sur la proposition de M. le Secrétaire Général de la Préfecture du Pas-de-Calais :

ARRETE :

ARTICLE 1^{er}.- Les objets mobiliers suivants, soit meubles proprement dits, soit immeubles par destination, appartenant aux communes, aux établissements publics ou aux associations cultuelles sont inscrits sur l'inventaire supplémentaire à la liste des objets mobiliers classés :

.../...

La Commission Départementale des Objets Mobiliers émet un avis favorable à l'inscription sur l'inventaire supplémentaire à la liste des objets mobiliers classés des objets désignés ci-après :

ARRONDISSEMENT D'ARRAS

FREMICOURT. Eglise Saint-Amand.

Complément à l'arrêté préfectoral du 9 mai 1986.

1. Epitaphe de Nicolas Fertel, censier et lieutenant de Frémicourt, mort le 23 mai 1721. Pierre de Tournai. XVIIIe siècle ; provient de l'ancienne église, puis a servi de pierre de fondation à l'abreuvoir municipal ; réinstallée dans l'église le 22 août 1987. H. 1,17 m ; L 0,67 m.
Nef, fixée au mur ouest.

GRAND-RULLECOURT. Eglise Saint-Léger.

Complément à l'arrêté préfectoral du 25 juillet 1977.

1. Calice et patène. Argent. Paris, entre 1798 et 1809. H. 0,265 m ; diamètre de la coupe 0,078 m. Sacristie.

HENDECOURT-LES-RANSART. Eglise Notre-Dame.

1. Calice. Argent repoussé et gravé. Arras, 1767-1768, par Nicolas-Dominique Collasses ; vraisemblablement offert à l'église par Marie-Josèphe de Boulogne à l'occasion de son mariage en 1769 avec Louis-Ignace-Joseph Le Sergeant, sgr d'Hendecourt (les armes de Boulogne sont gravées sur le pied). H. 0,255 m ; diamètre de la coupe : 0,095 m ; diamètre du pied : 0,162 m.

Déposé à Arras, dans un coffre de banque.

MORCHIES. Eglise paroissiale Saint-Vaast.

1. Vierge à l'Enfant. Statue. Bois sculpté et polychromé. Vers 1830. H. 0,84 m.
Sacristie.

VAULX-VRAUCOURT. Eglise Saint-Martin.

Complément à l'arrêté préfectoral du 9 novembre 1972,

1. Bannière du Saint-Sacrement. Velours bordeaux, fils d'argent brodés sur rembourrage, huile sur toile. 1876 (date figurant sur la peinture). H. 1,40 m ; L. 1 m
A la tribune, dans une caisse.

ARRONDISSEMENT DE BETHUNE

REBREUVE-RANCHICOURT. Eglise Notre-Dame.

Complément à l'arrêté préfectoral du 24 juillet 1979.

1. Saint Druon. Statue. Bois sculpté et polychromé. XIXe siècle. H. 0,80 m ; L. 0,32 m.
Déposée provisoirement à la mairie

ARRONDISSEMENT DE BOULOGNE SUR MER

BOULOGNE-SUR-MER. Temple de l'Eglise réformée de France.

1. Deux calices. Argent (coupe), métal argenté (pied et tige). 1874. H. 0,21 m ; diamètre de la coupe : 0,10 m ; diamètre du pied : 0,125 m.

Inscription gravée sur les coupes : "Eglise réformée de Boulogne-sur-Mer / 1874".

Sacristie. Propriété de l'Association culturelle de l'Eglise réformée de Boulogne-sur-Mer.

2. Plat de quête. Cuivre. XIXe siècle (don de la communauté anglaise). Diamètre : 0,35 m.

Inscription gravée sur le marli : "AN OFFERING OF A FREE HEART WILL I GIVE THEE AND PRAISE THY NAME O LORD".

Sacristie. Propriété de l'Association culturelle de l'Eglise réformée de Boulogne-sur-Mer.

3. Deux plats de Sainte Cène. Métal argenté. Scheffield, James Timon and Sons, 1860 ; don de la communauté anglaise. Diamètre : 0,235 m.

Inscription : "Chapelle évangélique. Don des Anglais 1860".

Sacristie. Propriété de l'Association culturelle de l'Eglise réformée de Boulogne-sur-Mer.

BOULOGNE-SUR-MER, Eglise Saint-François de Sales

2. Six reliquaires et croix d'autel. Bronze doré. 1862. H. croix 0,57 m ; H. reliquaires 0,74 m. Retable du maître-autel.

4. Chaire à prêcher. Chêne sculpté et menuisé. Entre 1859 et 1867, par la firme Buisine (Lille). H. 7,20 m.

Nef.

6. Chandelier. Bronze doré. XIXe siècle ; proviendrait de la cathédrale d'Arras. H. 1,70 m.

Chapelle du Saint-Sacrement (actuellement du Saint-Sang).

7. Buffet des orgues. Chêne. Instrument inauguré le 14 juillet 1864 ; buffet conçu selon des plans de l'architecte Charles Hansom, réalisé par William Farmer vers 1867.

Nef, tribune.

10. Cloche, bronze. Fondue en 1855 par Auguste Hildebrand (Paris). H. 0,50 m ; diamètre 0,43 m. Déambulatoire, côté nord, sur un socle.

Inscription : JE M'APPELLE MARIE JOSETTE HYACINTHE ISABELLE. AUGUSTE HILDEBRAND, FONDEUR DE S.M. L'EMPEREUR NAPOLEON III 1855.

11. Croix d'autel. Ebène recouvert partiellement d'écaille ; statuette en argent. Anvers, XVIIe siècle, ou copie du dernier quart du XIXe siècle.

Sacristie, dans le coffre-fort.

12. Reliquaire du Saint-Sang. Argent, or, pierres précieuses (diamant, saphir, rubis), pierres semi-précieuses (aigue marine ?, grenat, opale, perle), émaux. 1911, par Maurice Poussiélgue-Rusant (Paris). L. 0,12 m.

Sacristie, dans un coffre-fort.

BOULOGNE-SUR-MER. Eglise Saint-Vincent de Paul.

1. Croix d'autel. Bronze (Christ) ; chêne (croix). Deuxième quart du XXe siècle, par Jean Lambert-Rucki. H. Christ : 0,525 m ; envergure ; 0,505 m.
Chapelle, devant l'autel face-au-peuple.

CONDETTE. Eglise Saint-Martin.

Complément à l'arrêté préfectoral du 7 septembre 1987.

1. Saint Jean l'évangéliste. Statue du groupe du calvaire. Chêne décapé. XVIe ou XVIIe siècle.
H.0 0,90 m.
Choeur, mur nord.

DESVRES. Eglise Saint-Nicolas.

Complément à l'arrêté préfectoral du 15 octobre 1984.

1. Chemin de croix. Quatorze bas-reliefs. Céramique. Vers 1930, par les ateliers Fourmaintraux et Delassus de Desvres, d'après des modèles fournis par Jean Louwerse ; réplique de celui exécuté pour la cathédrale de Chicago. H. 1 m ; L. 1,30 m
Nef, scellé dans les murs.

ARRONDISSEMENT DE LENS

ELEU-DIT-LEAUWETTE. Mairie.

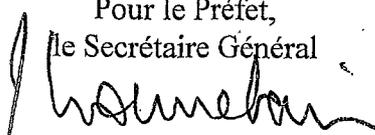
1. Peintures de la salle des fêtes : La moisson à Eleu ; L'ancien canal d'Eleu ; Le canal d'Eleu ; Portrait de Charles Ferrand, maire d'Eleu, député et conseiller général (1864-1925) ; Armand Frémy, maire d'Eleu de 1919 à 1945 et conseiller général, faisant l'appel des victimes devant le monument aux morts en 1926 ; trophées symbolisant la mine et l'agriculture (8 panneaux). Peinture sur toile marouflée. H. 1,42 m
Salle des fêtes.

ARTICLE 2. – les propriétaires, gestionnaires, détenteurs, affectataires et dépositaires de ces objets sont tenus, sauf en cas de péril, de ne procéder à aucun transfert d'un lieu dans un autre sans avoir informé, un mois à l'avance, l'administration de leur intention et de ne procéder à aucune cession à titre gratuit ou onéreux, modification, réparation ou restauration de ces objets, sans avoir informé, deux mois à l'avance, l'administration de leur intention.

ARTICLE 3. – M. le Secrétaire Général de la Préfecture du Pas-de-Calais, M. le Commandant du Groupement de Gendarmerie du Pas-de-Calais, M. le Directeur Départemental de la Sécurité Publique, M. le Conservateur des Antiquités et Objets d'Art du Pas-de-Calais et MM. les Maires des communes susvisées sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

ARRAS, le 23 FEV. 2004

Pour le Préfet,
le Secrétaire Général


Jean-Paul BONNETAIN

POUR AMPLIATION
Pour le Préfet,
Le Chef de Bureau Délégué



Vincent LICOTTE